Covid-19 : Pas de réouverture des écoles et des crèches le 11 mai

Michèle Berthy, maire de Montmorency, s'oppose à la réouverture des écoles et des crèches le 11 mai. Découvrez son communiqué.



En l'état actuel de la crise sanitaire majeure qui nous touche j'ai choisi de m'opposer à la réouverture des écoles et des crèches du 11 mai.

Pourquoi ?

La crise économique ne peut pas nous faire oublier que la santé publique doit primer. La réouverture des écoles et des crèches doit se faire dans les conditions de sécurité sanitaire maximum, à ce jour inapplicables. Il est de la responsabilité de la Ville de protéger les enfants, les enseignants et les agents qui interviennent dans les établissements. Aucun risque ne peut être pris en la matière.

Dans un contexte de confinement totalement inédit, la Ville a veillé à assurer la continuité pédagogique des élèves en mettant en place, dès le 18 mars, un accès à la plateforme Beneylu School sur laquelle les enseignants partagent des leçons et des exercices. Cette plateforme, qui recueille des retours très positifs de la part des parents, va permettre de poursuivre l'enseignement à distance.

J'ai fait part de cette décision le 30 avril par un courrier à Monsieur le Préfet du Val-d'Oise et en ai informé l'inspecteur de l'Education nationale, les directeurs d'écoles et les associations de parents d'élèves.

Michèle BERTHY

Maire de Montmorency

Consultez la lettre de Michèle Berthy, adressée à l'ensemble des parents le jeudi 7 mai

Montmorency, le 7 mai 2020

Madame, Monsieur, Chers Parents,

La reprise scolaire pour une partie des élèves annoncée par le Premier Ministre, dans un premier temps le 28 avril et confirmée le 7 mai, ainsi que le protocole sanitaire et d'accueil dans les écoles reçu le 6 mai à la demande de la Ville – par ailleurs inapplicable au regard des spécificités de chaque groupe scolaire ainsi que sur ses aspects pédagogiques - ne permettent pas d'envisager une reprise offrant une protection maximale aux enfants, aux enseignants et aux agents de la Ville face au virus COVID-19.

Ainsi, j'ai signalé le 30 avril au Préfet du Val d'Oise, à l'Education nationale, aux directeurs d'établissement et aux associations de parents d'élèves que ma responsabilité de Maire et le principe de précaution qui guide mon action depuis le 6 mars m'amènent à ne pas rouvrir les écoles maternelles, élémentaires et les crèches.

Le Val d'Oise a été confirmé ce jour comme territoire classé en zone rouge. C'est-à-dire que la circulation du virus y est active, la tension hospitalière et les capacités en réanimation au-delà de 80%.

Par ailleurs, les recommandations du comité scientifique et de l'Agence Régionale de Santé, ainsi que les informations provenant de l'Hôpital Necker alertant sur l'émergence de nouveaux syndromes affectant les enfants, nous recommandent la prudence.

Ces éléments nous invitent, selon les propos tenus le 7 mai par le Premier Ministre dans son allocution, à "une vigilance particulière".

Enfin, au vu du faible nombre de jours d'école par enfant, du fait de la mise en place de demi groupes, vous comprendrez dès lors que je ne peux pas, en toute conscience, prendre la décision de rouvrir les écoles, la restauration scolaire, les accueils périscolaires, les accueils de loisirs et les crèches dans ces conditions.

Bien que favorable à la relance de notre économie, j'ai la certitude que la santé publique doit rester notre priorité.

Dans un contexte de confinement totalement inédit, j'ai veillé à assurer la continuité pédagogique des élèves en mettant en place dès le 18 mars un accès à la plateforme Beneylu School qui recueille des retours très positifs de la part des parents. J'ai également ouvert les accueils périscolaires aux enfants de toutes les personnes mobilisées en première, deuxième et troisième lignes. Ces deux actions déjà mises en place se poursuivront.

Croyez bien, chers Parents, que ma ligne directrice, mon souci permanent et mes actions vont dans le sens de la protection de chacun.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Chers Parents, en l'expression de mes salutations distinguées.

Michèle BERTHY

Maire
Vice-présidente du Conseil départemental
Vice-présidente de la CAVAM

Liens utiles

Coronavirus : Informations, actualités, dispositions